



Date limite le 9 juin 2018

# Aide à l'édition 2018, 2<sup>e</sup> appel à projets

Le 2<sup>e</sup> appel à projets du Fonds régional d'aide à l'édition, le dispositif porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes en faveur des maisons d'édition, est fixé au 9 juin 2018.

En 2018, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a mis en place le Fonds régional d'aide à l'édition, destiné à maintenir et valoriser une production éditoriale riche et de qualité. Il s'articulera autour de trois commissions annuelles.

Les demandes d'aide à l'édition pour la **2<sup>e</sup> commission** doivent être déposées le **9 juin 2018 au plus tard**.

Réunion des commissions de sélection les 10 et 11 septembre 2018

## Documents à télécharger

La fiche technique : [Le Fonds régional d'aide à l'édition – Pdf](#)

Le formulaire de demande :

[Demande d'aide à l'édition – fichier Pdf](#)

[Demande d'aide à l'édition – fichier Word](#)

## Informations

**Stéphanie Thomas** pour les départements 03 / 15 / 43 / 63 :

Tél. : 04 73 31 96 62

Mail : [stephanie.thomas@auvergnerhonealpes.fr](mailto:stephanie.thomas@auvergnerhonealpes.fr)

**Sylvie Monfray** pour les départements 01 / 07 / 26 / 38 / 42 / 69 / 73 / 74 :

Tél. : 04 26 73 53 23

Mail : [sylvie.monfray@auvergnerhonealpes.fr](mailto:sylvie.monfray@auvergnerhonealpes.fr)

## **Les aides à l'édition**

Retrouvez plus d'informations sur les aides destinées aux maisons d'édition : [ici](#).

---

Dernière édition : 19 nov. 2024 à 14:51

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/aide-a-l-edition-2018-2e-appel-a-projets>